



# Assemblée générale

Distr. générale  
8 janvier 2020

---

## Soixante-quatorzième session

Point 61 de l'ordre du jour

**Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies  
pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés,  
aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires**

## Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 18 décembre 2019

[sur la base du rapport de la Troisième Commission (A/74/393)]

### 74/129. **Élargissement de la composition du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés**

*L'Assemblée générale,*

*Prenant note* des décisions 2019/248 et 2020/204 du Conseil économique et social, en date des 23 juillet et 15 octobre 2019, relatives à l'élargissement de la composition du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés,

*Prenant note également* des demandes concernant l'élargissement de la composition du Comité exprimées dans la note verbale datée du 3 juin 2019, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Burkina Faso auprès de l'Organisation des Nations Unies<sup>1</sup>, dans la note verbale datée du 13 mai 2019, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Islande auprès de l'Organisation des Nations Unies<sup>2</sup>, dans la note verbale datée du 26 juillet 2019, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Mali auprès de l'Organisation des Nations Unies<sup>3</sup> et dans la note verbale datée du 8 novembre 2018, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies<sup>4</sup>,

1. *Décide* de porter de 102 à 106 le nombre d'États membres du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés ;

---

<sup>1</sup> E/2019/82.

<sup>2</sup> E/2019/77.

<sup>3</sup> E/2020/3.

<sup>4</sup> E/2019/5.



2. *Prie* le Conseil économique et social d'élire, à une réunion de son débat consacré à la gestion en 2020, les membres qui occuperont les sièges supplémentaires.

*50<sup>e</sup> séance plénière  
18 décembre 2019*

---